



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Rapport d'Orientations Budgétaires

LES OBLIGATIONS LEGALES

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, le Conseil d'Administration est invité à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), obligatoire, et ce dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget primitif. Ce débat permet au Conseil d'administration d'examiner l'évolution des recettes et dépenses de l'exercice écoulé et de débattre des orientations de son action pour l'année à venir, afin d'élaborer le budget prévisionnel 2024.

A ce titre, l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB. Il doit désormais faire l'objet d'un rapport (ROB) comportant des informations énumérées par la loi : Les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, une présentation de la structure des dépenses ainsi qu'une présentation de la structure de la dette.

Ce débat doit se tenir à minima une semaine avant le vote du budget et doit donner lieu à une délibération spécifique indiquant que le Conseil d'Administration prend acte de ce débat.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024

LES OBJECTIFS DU DOB

Un débat à partir du rapport d'orientations budgétaires permet au Conseil d'administration :

- De comprendre le contexte dans lequel évolue le CCAS
- D'informer sur la situation financière du CCAS
- De discuter les orientations annuelles voire pluriannuelles qui préfigureront les priorités inscrites au budget

Le contexte économique et social

Le contexte économique et social est plus que tendu, ce qui a une incidence importante sur les budgets des communes et des C.C.A.S.

Après la COVID-19 qui a déclenché une crise sanitaire sans précédent, est advenue une crise économique caractérisée notamment par une flambée des prix alimentaires et du coût de l'énergie aggravant les fragilités des publics.

Les C.C.A.S. sont plus que présents pour prendre en charge et accompagner les habitants rencontrant un nombre croissant de problèmes, impactant leurs conditions de vie. Ils sont confrontés à l'apparition de nouveaux demandeurs fragilisés par les crises et à l'aggravation de la précarité pour ceux qui étaient déjà en grande difficulté.

De plus, les secteurs du tourisme, hôtellerie, restauration, commerces ont fortement été impactés sur notre territoire. On observe encore une difficulté pour le recrutement dans ces secteurs saisonniers. En parallèle, l'utilisation des nouvelles technologies et l'augmentation du télétravail incitent à de nouvelles pratiques d'accompagnement pour mettre en lien l'offre et la demande d'emploi.

Le C.C.A.S. a dû conforter sa mobilisation, son offre de service, en l'adaptant et en renforçant son partenariat. Ainsi, 2023 a été marquée par une année riche en nouveautés en mettant le cap sur l'optimisation et la qualité des services rendus.

LES OBJECTIFS DU C.C.A.S.

Pour 2024, les objectifs qui seront à atteindre sont les suivants :

- Renforcer l'accès à l'offre de service du C.C.A.S. et pérenniser la mobilisation du public
- Rechercher des solutions de financement et de subvention auprès de partenaires institutionnels
- Mettre en œuvre les droits et devoirs des différents acteurs concernant la thématique logement afin de garantir une gestion financière équilibrée
- Proposer une action autour des économies d'énergie afin de limiter la consommation et de réduire les coûts

BILANS 2023 ET PERSPECTIVES 2024 DE L'ACTIVITE DU C.C.A.S.

1) L'accueil

La réception à l'accueil est un pré-diagnostic permettant une orientation, une prise de rendez-vous ou un traitement de la demande. Ce soutien administratif considérable répond aux demandes et besoins des personnes, et est un appui aux travailleurs sociaux favorisant l'accès aux droits. Cet accueil a pu être renforcé avec la présence en continue de l'agent d'accueil (un seul et même agent pour le public).

Quelques chiffres :

	2022	2023
Nb d'appels reçus	2995	2694
Nb de personnes reçues	2010	2336
Nb de personnes orientées vers les permanences des partenaires	637	463
Nb de personnes reçues pour le traitement de démarches administratives simples / numérique	664	827
Nb de demandes de logement social renouvelées	179	193
Nb de nouvelles demandes de logement social	134	122
Nb de prises de rendez-vous	479	455
Nb de copies de documents administratifs	606	640
Nb d'affichages	104	62
Nb de courriers envoyés	149	253
Nb de courriers reçus	107	94
Nb de démarches sur le logiciel social MALLEO	267	338

Constat :

Une augmentation des personnes reçues,
Une augmentation de la demande d'aide pour effectuer des démarches simples en ligne,
Un maintien des démarches liées à un besoin de logement social,
Un nombre croissant de courriers réponse à une demande de logement social sur la commune.

2) Suivi et accompagnement Social

45 nouveaux ménages ont été accueillis en 2023 soit + de 150 nouveaux ménages en 3 ans. Les personnes reçues sont majoritairement des seniors de 60 ans et plus. (170) Les problématiques principales rencontrées sont l'accès aux droits, les demandes liées à la dépendance et l'accompagnement budgétaire. Il est observé, du fait, de la construction de nouveaux logements sociaux, une augmentation des sollicitations liées au logement.

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024

- 303 entretiens avec les travailleurs sociaux, dont 63 aides éducatives au budget
- 25 visites à domicile
- 187 dossiers sociaux réalisés (demande A.P.A., dossier F.S.L. Energie, dossier de surendettement, dossiers d'aide sociale et obligation alimentaire...)
- 803 appels téléphoniques
- 437 démarches d'accès aux droits effectuées
- 22 personnes bénéficiaires du R.S.A. accompagnées dans leur démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle formalisée par un Contrat d'Engagement Réciproque (C.E.R.)
- 10 personnes orientées et suivies dans le cadre du dispositif de l'accompagnement global proposé par France Travail (anciennement Pôle Emploi). Un meilleur travail partenarial entre le travailleur social du CCAS et le conseiller France travail dédié à cette mission (plusieurs réunions de travail et d'échanges téléphoniques et mails ont eu lieu en 2023)
- 46 ménages ont bénéficié d'aides sociales facultatives (C.A.P. alimentaire hygiène et énergie) pour un total de 6320 euros. (Maitrise constatée du budget avec orientation vers la croix rouge pour des colis alimentaires en complément)
- 124 personnes ont bénéficié de bons de Noël pour un montant total de 4720 euros / budget alloué 4800€ (24 couples et 76 personnes seules)
- 51 cadeaux de Noël offerts aux résidents et personnel administratif de la maison de retraite la Soubeyrane
- 20 enfants ont participé au gouter de Noël organisé par le C.C.A.S. au sein de la Recampado soit 12 familles concernées
- Fonds Eau CCAS – 823 euros utilisé pour aider 5 familles à régler leurs factures d'eau impayées/ budget annuel alloué par la SEMM 8707^E (aide sur la consommation et l'assainissement)
- - Difficulté dans l'utilisation, les factures doivent être au nom de la personne. De la communication sur ce dispositif est passée dans le journal le Cassiden, et via des courriers de la SEMM à destination de leurs abonnés en difficulté.

Perspectives 2024 :

Dans le cadre de l'accompagnement social, le dispositif des C.A.P. et la possibilité de tarifs préférentiels pour le restaurant et le portage de repas doivent être davantage mobilisés tout en tenant compte du budget alloué.

Le travail partenarial devra être renforcé pour soutenir le travailleur social du CCAS et permettre des accompagnements sociaux de qualité. Les rencontres partenariales seront donc poursuivies pour asseoir la politique sociale du C.C.A.S.

Proposer une action autour des économies d'énergie

3) L'accès à l'insertion professionnelle

Quelques chiffres :

Au 31 décembre 2023, 6782 habitants sur Cassis dont 2930 personnes actives. (Source ville-data.com).

Nombre de Demandeurs d'Emploi inscrits à France Travail de la Ciotat : 4475

320 demandeurs d'emploi résidant sur Cassis ont été recensés (source pôle-emploi.org)

Accusé de réception en préfecture 013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE Date de réception préfecture : 08/03/2024
--

8,70 % de la population cassidienne est en recherche d'emploi. (source pôle-emploi.org)

➤ **Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation** s'est déroulé à Cassis le 7 mars :

Un véritable succès pour cette 13ème édition du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation malgré un jour de grève nationale.

Une mobilisation sans précédent du monde de l'entreprise :

- 60 entreprises présentes dont un tiers des entreprises sont cassidiennes
- 7 centres de formation
- 4 partenaires de l'emploi et la présence du Bus du Département

Une participation active des Cassidens (22,4% de présence) et des demandeurs d'emploi du territoire.

Un niveau global de satisfaction optimal.

Nouveautés : Présence d'un panneau d'affichage des offres d'emploi direct à l'entrée de la salle pour les entreprises ne pouvant être présentes le jour J.

Code couleur par domaine d'activité / formations / intérim.

Quelques chiffres clés :

895 dont 500 offres d'emploi de France Travail, tout secteur confondu

Plus de 680 visiteurs

232 demandeurs d'emploi ont obtenu un second rendez-vous

187 recrutements potentiels

Une année record pour le Forum Intercommunal, piloté par le CCAS, des résultats à la hauteur des attentes de tous les acteurs présents.

En l'absence de la responsable du service emploi depuis le mois d'août 2022, l'accompagnement des demandeurs d'emploi n'a pu se faire et des orientations ont été effectués vers les partenaires (Pôle Emploi, Mission locale, PLIE, IMM et le pôle d'insertion). Cela a permis de renforcer le lien avec les partenaires.

Perspectives 2024 :

Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation se déroulera à Roquefort-la-Bédoule le 12 mars avec reprise des animations à thème (volontariat à l'étranger, reconversion professionnelle, recrutement sans CV, atelier Pitch toi...).

Redévelopper le suivi individuel (démarche d'aller vers) après le Forum de l'emploi. (Courrier d'information et de mise à disposition du service Emploi du C.C.A.S. à destination des Demandeurs d'emploi).

Immersion à France Travail pour la responsable du service (mise à jour)

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024

4) L'offre de service à destination des séniors

Le maintien de l'autonomie et le maintien du lien social sont deux des priorités de ce pôle.

En 2023, le C.C.A.S. a maintenu sa participation au Forum des associations organisé par la Ville de Cassis afin de présenter à nouveau les services proposés par le C.C.A.S. grâce aux outils de communication et rencontrer les acteurs associatifs du territoire. Plus de 20 personnes reçues, renseignées dont 6 personnes se sont inscrites sur des activités (Gym, ateliers d'expression théâtrale). Les acteurs du milieu associatif ont bien repéré le restaurant la Recampado et viennent régulièrement y déjeuner.

893 appels concernaient les services de la restauration soit le double d'appels comparé à l'an passé, tandis que les autres services proposés par le C.C.A.S. ont traité 1028 appels et 621 rendez-vous en présentiel pour aider dans les démarches simples d'accès aux droits par le biais du numérique.

Le travail partenarial se poursuit avec la Maison du Bel Age sur la commune. Des orientations dans les deux sens sont faites au quotidien pour répondre au mieux aux attentes des séniors. Le CCAS informe sur le programme d'activités proposé par la MBA et la MBA fait de même sur les événements organisés par le CCAS, ce qui a permis de constater une réelle augmentation de la fréquentation. (Exemple : 250 personnes inscrites au spectacle cabaret de Noël)

- **Le restaurant du C.C.A.S. « La Recampado »**, s'est fortement dynamisé et est devenu un vrai lieu de vie.

L'année a été marquée par 3 soirées musicales animées par le groupe trio qui ont connu un fort succès. (en lien avec les saisons)

La formule simple est choisie par une majorité des séniors.

Les membres d'association continuent de fréquenter le restaurant suite à leur grande satisfaction.

Trois repas à thème ont été organisés en 2023 dans le cadre du Téléthon réunissant plus de 120 personnes, ainsi que trois repas de Noël, toujours très appréciés des cassidens.

	2022	2023
Nombre de repas servis (toute formule confondue)	2632	5341

On observe une forte augmentation de la fréquentation soit **102.93 %**.

- **Le portage des repas**

Le portage de repas est un dispositif privilégié dans le maintien du lien social, offrant une écoute bienveillante, et un lien avec les services du C.C.A.S., et de relever les situations à risque.

Durant l'année 2023, le prestataire choisi a été réactif et à l'écoute des attentes des séniors. Il a su faire plaisir aux bénéficiaires du portage de repas en leur proposant du choix dans les menus et des repas de qualité malgré la crise en cours.

La livraison des repas s'effectue les mardis, jeudis et samedis par l'agent du C.C.A.S. Les autres jours, un passage est effectué au domicile pour maintenir le lien et **aider au choix des menus**.

Le séniors peut donc bénéficier du portage de repas du lundi au dimanche.

Accusé de réception en préfecture
N° : 23-03-00046
Date de réception préfecture : 08/03/2024

35 personnes bénéficiaires de ce service par jour.

C'est un service qui se maintient malgré les décès et les entrées en EHPAD de ces personnes.

	2022	2023
Nombre de repas livrés	6866	6991

Pourcentage d'augmentation : **1.82%**

C'est un service qui se maintient malgré les décès et les entrées en EHPAD de ces personnes.

➤ **Le service d'aide à la mobilité « Adraïado »**

Le passage à mi-temps thérapeutique et les absences répétées du chauffeur titulaire n'a pas permis de développer ce service et nous a conduit à diminuer l'offre de service en 2023 alors que le besoin était réel, pour autant, c'est un service qui reste fort apprécié par les seniors.

45 personnes adhérentes sont inscrites au 31/12/2023 contre 43 en 2022.

3842 transports effectués durant l'année 2023

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes utilisant le transport à la demande pour se rendre au restaurant la Recampado (aller et retour) ce qui a généré l'augmentation du créneau horaire à destination du restaurant et, de fait a diminué l'amplitude des plages horaires pour le transport à destination d'autres lieux (Courses diverses, rdv médicaux, coiffeur, etc..).

45 adhérents dont :

- 22 qui ont utilisé ce service uniquement pour leurs **besoins de vie quotidienne** (démarches, courses, marché, rdv médicaux, rdv divers)
- 13 qui ont utilisé ce service uniquement pour se rendre au restaurant la **Recampado** (aller et/ou retour)
- 5 qui ont utilisé ce service pour leurs besoins de **vie quotidienne** ainsi que pour le **restaurant** la Recampado

De plus, cinq seniors (rencontrant des difficultés à se déplacer) ont bénéficié de la **livraison de livres** à domicile, en partenariat avec la bibliothèque de la ville de Cassis (**Adraia livres**).

Par ailleurs, durant l'année 2023 environ dix demandes ont été rejetées pour les transports à destination de l'espace santé l'après-midi, faute de tournées possibles, en l'absence de personnel.

Le passage à mi-temps thérapeutique du chauffeur a stoppé la dynamique instaurée en limitant les courses uniquement au matin et en favorisant les retours restaurant. Les sorties n'ont pu être maintenues. L'année a encore été marquée par le soutien et l'aide des autres services de la Ville pour maintenir le transport des seniors ainsi que le prêt d'une navette de la Ville suite à l'immobilisation répétée du véhicule du CCAS pour réparations. Un recrutement externe a été effectuée en cours d'année, à la suite de l'absence pour longue maladie du chauffeur titulaire.

➤ La commission “Bien vieillir à Cassis”

Les actions de la commission « bien vieillir à Cassis » se poursuivent avec une régularité renforcée pour la veille téléphonique auprès des personnes inscrites sur le listing plan canicule et risques majeurs. Ce dernier est mis à jour régulièrement et transmis à la réserve communale, partenaire du dispositif.

Globalement, le moral des séniors est resté constant et favorable tout au long de cette année autant en été qu'en hiver.

En fin d'année 2023, nous avons recensé 105 personnes inscrites ; contre 118 personnes 2022 du fait de décès ou départs en maison de retraite, représentant :

- 5 personnes seules et isolées
- 68 personnes seules non isolées
- 16 couples soit 32 personnes

Fréquence moyenne des appels durant l'année avec un renfort l'été suite aux fortes chaleurs ainsi qu'en décembre, période plutôt sensible :

- Les personnes seules et isolées ont été appelé 1 fois par semaine
- Les personnes seules et non isolées ont été appelé 2 à 3 fois dans le mois
- Les couples ont été appelés 1 à 2 fois par mois

Problématiques et demandes relevées pendant les appels de l'année 2023 (inchangées par rapport à 2022) :

- Problématiques de santé et hospitalisation
- Changement de coordonnées, Info contact

Au total, 2620 appels passés par les équipes de bénévoles et du CCAS.

➤ La téléassistance

12 résiliations au cours de l'année (décès + départ maison de retraite ou résiliation pour non - utilisation du service).

Soit **104 abonnés** au 31/12/2023.

C'est un service qui sécurise l'abonné et rassure la famille. Le C.C.A.S. est en lien direct avec la société Vitaris et le Département pour faire remonter les difficultés rencontrées et trouver des solutions ou des réponses adaptées.

➤ La gymnastique Séniors

38 inscrits soit 3 inscrits de plus que l'an dernier répartis sur les quatre cours de la semaine :

- Deux cours d'une heure les lundis,
- Deux cours d'une heure les mercredis

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024

Il ressort de l'année 2023, la qualité des cours avec une jauge à 10 personnes maximum.

➤ **Animations**

En 2023, des animations et des spectacles ont été proposés pour conserver le lien social indispensable aux seniors. Le partenariat a été renouvelé avec l'Association de Santé d'Education et Prévention sur les Territoires (A.S.E.P.T.) afin de proposer des ateliers gratuits sur le thème « De l'expression théâtrale », du 22 septembre au 24 novembre 2023 durant huit séances de deux heures.

Effectif complet de 15 personnes.

L'objectif de ces séances était de permettre à chaque participant d'avoir un autre regard sur soi, sur les autres et de révéler des capacités enfouies, ceci afin de gagner en assurance, d'apprendre à mieux contrôler ses émotions et de travailler son imaginaire.

Cet atelier a été une véritable aventure collective, il a créé un lien social très fort et a généré des rencontres régulières, des déjeuners partagés à la Recampado, des amitiés et le projet de créer un groupe de théâtre par la suite.

➤ **Deux spectacles :**

Un magic show a été proposé le 6 juin à l'occasion de la fête des mères. 130 personnes inscrites contre 80 en 2022.

Un cabaret pour Noël a été proposé le 8 décembre 2023 au sein de l'Oustau Calendal. La qualité de la prestation a ravi les participants. 250 personnes inscrites contre 180 l'an dernier dont les seniors résidant au sein des maisons de retraite de la Soubeyrane et la Bastide des calanques. Nous avons pu constater une très forte augmentation des inscriptions par rapport à l'an dernier.
Résultat : + de 360 personnes ont pu partager un moment convivial et festif.

Perspectives 2024 :

Dans le cadre du passage de la flamme olympique, il a été envisagé de programmer un déjeuner à thème avec animation quiz lors du repas.

Poursuivre les soirées musicales chaque trimestre avec le groupe trio sur un registre musical différent et varié.

Proposer des déjeuners et soirées en été en favorisant l'utilisation du patio ombragé.

Développer des après-midis festives (Ex. karaoké) autour d'un goûter à la Recampado.

Continuer de proposer des animations innovantes et variées à thème, en complément de celles organisées par la Maison du Bel Age.

5) Le Logement

Les agents d'accueil du C.C.A.S. aident à la constitution des demandes de logement social et au renouvellement. Ils enregistrent les courriers des demandeurs de logement social et ont adressé + de 200 courriers de réponse.

Les travailleurs sociaux participent au recueil d'informations pour le suivi des demandes. Ils informent sur les droits et accompagnent les demandeurs dans les démarches sociales liées au logement. En 2023, il y a eu 250 rendez-vous en présentiel et 490 appels téléphoniques.

Le partenariat avec les bailleurs sociaux s'est renforcé en 2023 par des contacts réguliers, notamment pour échanger sur les critères d'attribution. La livraison du programme des Collines a permis l'attribution de 60 logements dont 56 logements ont été attribués à des familles cassidennes, après passage en commission d'attribution.

La politique communale en matière de logement social s'articule autour de «3 axes » :

- ✓ Maintenir la vie dans le Centre-ville et améliorer le parc des logements existants :

Les enjeux sont de remettre à niveau et maintenir le parc existant d'une part, notamment en réalisant des certificats de décence et des D.P.E. obligatoires.

- ✓ Construire une centaine de nouveaux logements dans les 3 prochaines années :

L'objectif triennal est de passer de 140 à 250 logements locatifs sociaux après recours auprès de la commission nationale SRU.

Projets :

<i>Projet Alphonse Daudet Projet rue Thiers Maison de l'institut Pasteur</i>	<i>Premier trimestre 2025 Eté 2024 Année 2025-2026</i>	<i>30 logements 2 logements T2 3 logements</i>
--	--	--

- ✓ Soutenir le maintien des cassidens sur la commune :

Il est de plus en plus difficile pour les bailleurs sociaux de produire car le foncier est cher, et encore plus en centre ancien avec les différentes contraintes (urbanisme, ABF, amiante...). Les bailleurs sociaux produisent plus de P.L.S. et de P.L.U.S. pour équilibrer les opérations, mais ces produits ne correspondent pas aux besoins les plus importants. La commune souhaite permettre à ses habitants (répondant à des critères de revenus modestes) d'accéder à la propriété en abondant par la vente d'un terrain communal avec un cout de foncier permettant aux opérateurs fonciers d'optimiser leur programme. Il s'agit d'une opération novatrice identique à celle des pays anglo-saxons de démembrement de la propriété immobilière qui concernera 27 logements.

Perspectives 2024 :

Remise en état des logements du centre-ville pour répondre à la demande de relogement

Les diagnostics D.P.E. et de décence ont été établis pour les logements Ville et dits d'urgence afin d'orienter les mises aux normes nécessaires.

Une demande de renouvellement de la convention A.P.L. sera réalisée, avec la mise en place de baux 3-6-9, et l'adaptation du loyer au revenu des ménages occupants.

➤ **La Résidence Sociale**

La résidence sociale comprend 93 studios, un espace informatique, un espace santé, une laverie, et un espace bibliothèque en libre-service. L'accompagnement social proposé a généré + de 500 entretiens. Les problématiques abordées sont le plus souvent en lien avec le budget, et le rétablissement de droits, notamment lié à l'A.P.L.

Les procédures mises en place en 2023 concernant les impayés de redevances, ont permis la reprise du paiement du loyer pour un résident. Une procédure auprès du Tribunal Administratif a cependant été enclenchée pour un autre résident dont l'expulsion a bien été prononcée en août 2023.

Au 31 décembre 2023 :

- 18 logements inoccupés en travaux
- Des logements remis en état (peinture et ménage) par des entreprises privées

La demande de logement saisonnier a été importante en 2023, ce qui permet de faciliter le recrutement au vu de la difficulté à embaucher dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Etat de la situation du personnel

Départ du gestionnaire de la résidence sociale en cours d'année, remplacé par une nouvelle gestionnaire (pas de diplôme de travailleur social reconnu mais longue expérience dans la gestion de résidence sociale Adoma).

Absence pour maladie de l'agent d'accueil.

Présence à mi-temps thérapeutique de l'agent technique puis absence à compter de novembre avec départ à la retraite en février 2024.

L'année 2023 a été marquée par la présence des punaises de lit dans quelques appartements, ce qui a engendré des dépenses non prévues au budget de fonctionnement.

Perspectives 2024 :

Les contrats d'hébergement et le règlement intérieur de la résidence sociale ainsi que la création de la charte seront revus pour guider au mieux les droits et devoirs de chacune des parties.

A ce titre un groupe de travail a été créé afin de réfléchir de façon concertée et plurielle sur l'accueil spécifique des personnels saisonniers.

Les rencontres annuelles avec Erilia continueront pour la bonne gestion de la Résidence Sociale.

Les procédures concernant les impayés de redevances seront poursuivies et le partenariat avec le service de gestion comptable d'Aubagne renforcé. Le cas échéant, les ordonnances seront suivies et le partenariat avec

Accusé de réception en préfecture
013-261300781-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception en préfecture : 06/03/2024

cours auprès de la C.A.F. et du Tribunal. Parallèlement, une étude comptable est en cours vu la contractualisation actuelle.

L'investissement concernant l'achat de matelas pour les résidents sera mis en place dès que l'agent technique sera recruté (gestion complexe).

ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Pour 2024, la priorité sera donnée au suivi du recueil de données sur l'activité au sein du CCAS et à la résidence sociale pour aider à la définition des axes d'orientations pour les années à venir.

La qualité des services et prestations proposés aux Cassidens doit continuer à être au plus près des besoins.

Les préconisations sont ainsi les suivantes :

✓ L'offre de service à destination des séniors :

Développer les animations en direction du public séniors / recampado

Maintenir le partenariat avec la Maison du Bel Âge.

Recherche d'aide ou de subventionnement pour les animations, manifestations ou activités proposées aux séniors.

✓ Suivi et accompagnement Social :

Le règlement des aides sociales facultatives a été revu pour une meilleure répartition. Les demandes d'aides en 2023 ont été maîtrisées en sollicitant le droit commun (ex : secours aux adultes, FSL...) et en favorisant les orientations vers les partenaires sociaux et institutionnels.

Parallèlement, le partenariat avec une association caritative a été maintenu pour compléter l'aide alimentaire. En raison de l'impact de la crise et du coût de la vie (inflation), le budget doit être maintenu.

- Budget réalisé aides sociales en 2022 : 11 557.72 euros
- Budget réalisé aides sociales en 2023 : 6 929.96 euros
- Budget prévisionnel aides sociales en 2024 : 7 500.00 euros
- Les bons de Noël seront reconduits en 2024 avec un maintien du budget sans dépasser 4800 euros.
- Une légère augmentation du budget cadeaux de Noël des résidents de la maison de retraite est à prévoir en raison de l'augmentation de leur capacité d'accueil.

✓ Le logement :

L'objectif étant de maintenir un bon niveau du parc de logements existants, les travaux nécessaires à l'entretien et à la rénovation des logements sociaux seront budgétés et programmés. Les efforts seront poursuivis pour la prévention des impayés. Il faut continuer à optimiser le taux de remplissage des logements de la résidence sociale via l'occupation des personnels saisonniers ou étudiants. Sachant qu'ils ne peuvent recevoir que deux occupants au maximum.

✓ **L'accès à l'insertion professionnelle :**

Le Forum intercommunal de l'emploi aura lieu sur Roquefort-la-Bédoule le 12 mars 2024 réunissant entreprises, centres de formation et institutions.

Redévelopper la démarche d'aller vers en direction des demandeurs d'emploi.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Variation %
Charges à caractère général	471 309.73	615 684.16	591 275.39	578 060.00	-2.24
Charges de personnel et frais assimilés	532 278.73	544 934.78	627 482.03	662 000.00	5.50
Dotations aux amortissements des immos	46 387.26	41 668.60	38 236.52	41 000,00	7.23
Autres charges de gestion courante	49 971.21	39 580.48	32 156.54	37 800.00	16.25
Charges financières	2 880.00	2 520.00	2 160.00	2 300,00	6.48
Charges exceptionnelles	887.93	1 094.40	920.79	1 500,00	62.90
Dotations aux provisions	-	3 000.00	-	-	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 103 714.86	1 248 482.42	1 292 591.27	1 322 660.00	2,33

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Variation %
Résultat de fonctionnement reporté	72 145.05	50 682.16	47 180.61	25 890.12	-45.13
Atténuation de charges	18 446.66	31 315.40	34 017.62	35 000,00	2.89
Produits des services, du domaine et ventes diverses	93 156.26	129 063.79	135 260.58	148 600.00	9.86
Dotations, subventions et participations	479 706.72	595 096.07	563 307.22	569 500.00	1.10
Opérations d'ordre de transfert entre sections	151,00	151,00	151,00	240.00	58.94
Autres produits de gestion courante	472 309.53	464 440.64	483 264.78	499 800.00	3.42
Produits exceptionnels	18 415.05	24 913.97	48 889.70	40 129.88	-17.92
Produits spécifiques	-	-	6 409.88	3 500.00	-45.40
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 154 330.27	1 295 663.03	1 318 481.39	1 322 660.00	0.32

Accusé de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024

INVESTISSEMENT :

Pour rappel :

- *Investissements en 2023* : Changement des fenêtres et des volets du CCAS, achat supplémentaire de tables de restaurant, achat de vaisselle et ustensiles de cuisine, travaux de rénovation dans les logements de la résidence sociale, achat d'un système de téléalarme pour sécuriser le bureau du gestionnaire, achats de plaques électriques mobiles pour la résidence sociale, de cylindres, d'une machine à laver, d'un congélateur pour gérer le fléau des punaises de lit.
Achat d'un chariot de ménage avec accessoires.

Investissements prévisionnels en 2024 :

Pour la résidence sociale :

Matelas, canapés B.Z

Mise en conformité de l'informatique

Alèses, couvertures et oreillers

Mobilier divers (meubles de salle de bain, armoire, commode, lit en fer par rapport aux punaises de lit)

Remise en état de logements via entreprises privées

Travaux pour aménagement de l'espace lingerie.

Une nouvelle machine à laver

Armoire à clefs pour les logements

Changement des luminaires de la pièce principale des logements, peu d'éclairage.

Climatisation pour les bureaux et salle commune RDC

Pour le C.C.A.S. :

Travaux dans les logements gérés par le CCAS (dont travaux de mise en conformité)

Achat de chaises pour la salle de restaurant (chaises usées, tissu coupé, et trop lourde pour l'agent)

Achat de tables supplémentaires pour le restaurant – augmentation de la fréquentation avec le patio en saison.

Achat de matériels pour organiser les après-midis festives : Grand écran, Support de TV, Micro

Achat d'un petit souffleur pour l'entretien régulier de la terrasse (le gros entretien est fait par l'équipe des espaces verts).

Engagements financiers pluriannuels - évolution du besoin de financement annuel

Le CCAS a conclu un prêt d'un montant de 150.000 euros en 2013, à taux fixe de 3,60, pour une durée de 15 ans, auprès de La Banque Populaire Provençale et Corse (achat du logement rue Thiers).

Le montant annuel de remboursement (Capital et Intérêts) sera de **11 800.00** euros pour 2024.

Le tableau d'amortissement de ce prêt est annexé au présent Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le CCAS n'envisage pas de contracter de nouveaux engagements financiers pluriannuels dans les années à venir.

Evolution des charges de personnel

ANNEE	MONTANT
2020	549 201.84 ^E
2021	532 278.73 ^E
2022	544 934,78 ^E
2023	627 482,00 ^E
PREVISION 2024	662 000.00^E

Evolution BP 2024/réalisé 2023 = 5,21%

Les charges du personnel sont en nette augmentation pour l'année 2024

Les charges de personnel pour 2024

- Augmentation de 5 points d'indice majoré = 8000^E
- Report augmentation 1,5% année pleine (sur 6 mois en 2023) = 5000^E
- Avancement / échelons = 1000^E
- Personnel en arrêt maladie dont une sortie des effectifs prévue été 2024 car l'agent est en arrêt maladie depuis juillet 2019 (sauf si reprise – salaire prévisionné sur 6 mois).
- Départ à la retraite de l'agent technique, remplacé par un salaire équivalent ou moindre
- Passage en Congé longue maladie d'un agent, remplacement à prévoir.
- Dépenses médecines = 32 000^e
- Recettes remboursement à prévoir // arrêt maladie env. 30 000^e

En recette pour 2024, le montant de la subvention de la commune sera de 550 000 € pour permettre l'équilibre du budget du C.C.A.S.

En effet, malgré une augmentation des recettes en lien avec les services proposés par le CCAS, les dépenses sont de plus en plus importantes (factures d'électricité, charges irrécouvrables en lien avec les impayés de loyers, dépenses juridiques en lien avec le lancement des procédures d'expulsion, charges du personnel en augmentation, imprévus divers).

La subvention de la région de 5 000 € obtenue pour le Forum de l'Emploi en 2020 a été redemandée pour 2023 mais non accordée. Une nouvelle demande a été déposée en décembre 2023 pour le Forum de l'Emploi 2024.

Pour conclure, le CCAS a continué de mettre le cap sur l'optimisation et la qualité des services rendus. Les différentes festivités proposées par l'équipe du CCAS ont permis de créer du lien social. La valeur travail a été au cœur des priorités avec l'organisation du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation à Cassis, suivra celui de Roquefort-la-Bédoule en 2024. Un accompagnement social sur mesure a permis l'accès au logement social pour une cinquantaine de foyers cassidens. Le CCAS va poursuivre ses actions dans cette même dynamique avec une équipe bienveillante et motivée.

Accuse de réception en préfecture
013-261300701-20240305-2024-DEL-1-DE
Date de réception préfecture : 08/03/2024